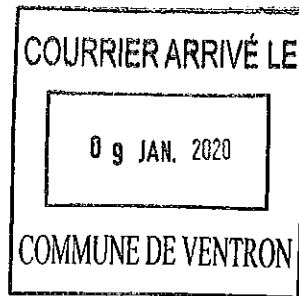




**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
VOSGES



Mairie de VENTRON  
Monsieur Jean-Claude DOUSTEYSSIER, Maire  
1 Place de la Mairie  
88310 VENTRON

Epinal le 20 décembre 2019

**Références**

JM/AMV/RB/CW

**Objet**

Avis Modification n°1 PLU

**Commune de**

VENTRON

**Dossier suivi par**

Romuald BOGUENET

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 06 décembre 2019, vous avez transmis à la Chambre d'Agriculture des Vosges le projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune de VENTRON et nous vous en remercions.

Le premier objectif consiste à intégrer l'UTN locale portant sur le réaménagement de la station de VENTRON. Ce projet ne suscite pas de remarques particulières.

Le second objectif consiste à modifier le règlement pour autoriser la reconstruction de bâtiments détruits après sinistre en zone Ah.

L'un des alinéas prévoit d'autoriser la reconstruction à un emplacement proche du bâtiment détruit. Cette notion de proche est trop imprécise. Il convient de la clarifier. En outre, les constructions sont réparties en zone agricole. Il conviendrait aussi de ne pas autoriser le déplacement de construction sur un espace agricole exploité et le cas échéant, de respecter les distances de reculs vis-à-vis des bâtiments agricoles en activité.

Le projet impose également un faitage dans le sens de la pente. Toutefois, dans ces conditions, la pente du toit pourrait ne pas être réalisée de manière optimum pour l'accueil de panneau photovoltaïque. Ce point pourrait également être modifié.

La troisième vis à autoriser la végétalisation des toitures plates. Ce point ne soulève pas de remarques particulières.

Dans la mesure de la prise en compte des remarques précédentes, la Chambre d'Agriculture émet un **avis favorable** au projet de modification du Plan Local d'urbanisme de la commune de VENTRON.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,  
Jérôme MATHIEU

**Siège Social**

17 rue André Vitu

88026 Epinal cedex

Tél : 03 29 29 23 23

Fax : 03 29 29 23 60

Email : contact@vosges.chambagri.fr

[www.vosges.chambre-agriculture.fr](http://www.vosges.chambre-agriculture.fr)

